

**Compte Rendu du Conseil d'Administration  
du Samedi 1er octobre 2022  
Moulin Amour - Saint-Ouen-de-Pontcheuil (27)**

Le Conseil d'Administration commence à 14h00.

Présents : Josette SIMON, Roland PAUMELLE, Didier FILLÂTRE, Anne-Sophie FILLÂTRE, Thérèse GUINOT, Gilbert FILLÂTRE, Annick MOIGNET, Christèle SENEZ,  
En distanciel : Hervé FEDERICI, Philippe VALOIS, Richard CHARLES,  
Invités : Lise LEFRANC (Moulin Amour), Romain FILLÂTRE (garde-pêche).

Nombre de vote en distanciel : 3  
Nombre de vote en présentiel : 8

Soit au total 11 administrateurs présents sur 17.  
Le quorum étant atteint Thérèse ouvre le Conseil d'Administration.

Le président s'est assuré que tous les administrateurs participant à la réunion à distance ont bien reçu par mail les 3 pièces suivantes :

Pièce 1 : 2022 PV AG Charleval  
Pièce 2 : 20220617 ADSMNP PV AG Charleval  
Pièce 3 : Memoire TA - Iton MOULIN DE HOUETEVILLE - PROJET

Le président précise qu'à titre exceptionnel et en raison de circonstances impérieuses, l'envoi de la convocation a été retardée afin d'y joindre le projet de requête en référé suspension dans l'affaire de la protection de l'environnement du Moulin d'Houeteville.

Les administrateurs reconnaissent le bien-fondé des circonstances impérieuses et demandent la poursuite de l'ordre du jour.

### 1) Validation du CR CA du 20 mars 2022 Rouen et PV AG juin 2022 :

Après avoir pris connaissance du Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 7 mai 2022 et le PV de l'AGO de juin 2022 :

*Résolution n°1 : Adoptez-vous le Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 7 mai 2022 ?*

Oui : 10 / Non : 0 / Abstention : 1 / Nul : 0 - **Résolution adoptée.**

*Résolution n°2 : Adoptez-vous le Procès Verbal de l'AGO de juin 2022 ?*

Oui : 10 / Non : 0 / Abstention : 1 / Nul : 0 - **Résolution adoptée.**

### 2) Nouvel adhérent :

L'association a reçu la candidature suivante : M. VAN DE VYVER.

*Résolution n°3 : Conformément à l'Article 1 (Demande d'admission et agrément des nouveaux membres) de notre Règlement Intérieur adopté à notre Assemblée Générale du 17 juin 2022, après avoir examiné la demande d'admission de M. VAN DE VYVER, le CA agréé-t-il la candidature de M. VAN DE VYVER ?*

Oui : 11 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - **Résolution adoptée.**

SIRET : 505 371 278 00035 – Code APE : 9499 Z



Association agréée au titre de la Protection de l'environnement dans un cadre régional (AP du 16 mars 2022)

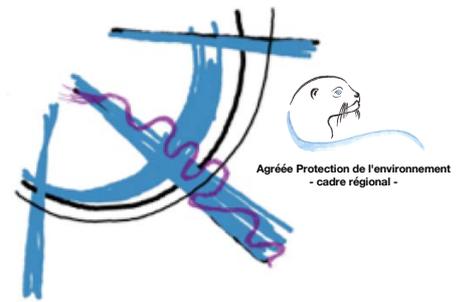
Association affiliée à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins  
Membre suppléant de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (DRAC de Normandie)

Partenaire associé PA4 de l'Agence Normande de Biodiversité & du Développement Durable

Partenaire du réseau ECLORE (Energies Citoyennes LOcales et RENouvelables en Normandie)

Sociétaire d'Enercoop Normandie





### 3) Iton – protection de l’environnement, procédure au tribunal :

Le président a participé le 24 juin dernier à la réunion du Collectif de la défense des Rivières Normandes. L’ADSMNP a alors précisé ses conditions à une démarche collective : Une approche pédagogique avec les parties prenantes, un dialogue d’ouverture préalable et si cela se justifie une démarche auprès du Tribunal compétent.

Dans l’affaire du Moulin d’Houeteville, la pièce n°3 «Memoire TA - Iton MOULIN DE HOUETEVILLE – PROJET» (jointe à la convocation) en présente l’historique et les enjeux. Le dérèglement hydraulique de l’Iton, l’atteinte des ouvrages régulateurs de l’Iton, et les conditions d’exécution des travaux relevés par M. Raoul Aubry nécessitent notre intervention, conjointement aux autres associations.

*Résolution n°4 : Désignez-vous Didier FILLÂTRE, président, pour représenter notre Association en Justice dans le cadre de la procédure judiciaire engagée dans la cadre de la protection de l’environnement au Moulin d’Houeteville sur la rivière de l’Iton, conformément à l’article 14 de nos statuts ?*

Oui : 11 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - **Résolution adoptée.**

L’état actuel du dossier est le suivant :

Les deux requêtes (fond et référé) ont été déposées et enregistrées au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen.

L’audience en référé est fixée le 21 octobre prochain.

La requête au fond suit sont cours ; et nous pourrons demander, dans ce cadre, la remise en état des lieux.

### 4) Activités de l’association : Journée des Moulins, Marché Médiéval d’Hauville, Musée de Montville, Journées du Patrimoine :

Lors de la Journée des Moulins et les Journées du Patrimoine, nous avons bénéficié d’une météo clémente et le public a été au rendez-vous.

Au Marché médiéval du Moulin d’Hauville le 7 aout, l’ADSMNP avait un stand tenu par Annick et Didier. Il a accueilli plus de 2.000 visiteurs, et l’ADSMNP a distribué aux enfants présents 100 images d’Epinal représentant des moulins.

Durant les mois de juillet et aout, l’ADSMNP a prêté ses collections au Musée des Pompiers de Montville. Cette exposition temporaire a accueilli 1.700 visiteurs.

Par courrier du 9 septembre dernier, Mme Clabaut (mairie de Montville) nous a fait part de ses remerciements pour «cette exposition très riche et pédagogique».

### 5) AG 2023 :

Les administrateurs decident de tenir la prochaine Assemblée Générale Ordinaire à Rouen le samedi 25 février 2023.

Dans l’incertitude de la situation sanitaire, elle sera organisée en visioconférence avec un vote électronique.

Et afin de prévoir un temps convivial d’échanges, l’ADSMNP organisera le 7 ou le 14 octobre 2023 une journée de conférences.

SIRET : 505 371 278 00035 – Code APE : 9499 Z

Association agréée au titre de la Protection de l’environnement dans un cadre régional (AP du 16 mars 2022)

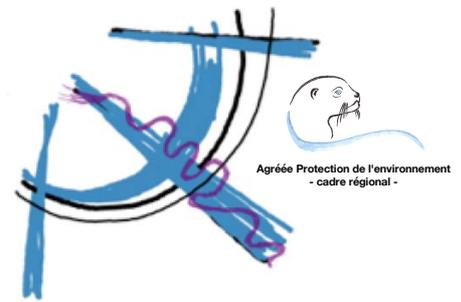
Association affiliée à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins  
Membre suppléant de la Commission Régionale du Patrimoine et de l’Architecture (DRAC de Normandie)

Partenaire associé PA4 de l’Agence Normande de Biodiversité & du Développement Durable

Partenaire du réseau ECLORE (Energies Citoyennes LOcales et RENouvelables en Normandie)

Sociétaire d’Enercoop Normandie





Le lieu préssenti est l'atrium de l'ANBDD.

Roland et Didier iront voir M. Potherat pour déterminer ses conditions d'intervention.

Des vidéos pourront ponctuer les différentes conférences : Didier va solliciter Victor.

Cette journée s'inscrira dans le cadre du Temps des collections XI qui se déroulera à l'automne 2023, au cours duquel la Réunion des Musées Métropolitains a choisi de mettre à l'honneur le Fleuve dans ses musées.

L'ADSMNP mettra à disposition ses collections. Et le Pôle Art et Industrie qui regroupe la Fabrique des Savoirs à Elbeuf et le Musée de la Corderie Vallois à Notre Dame de Bondeville présentera sur chacun de ces sites les expositions suivantes :

- A la Fabrique des savoirs, une exposition consacrée à la Seine.
- Au Musée de la corderie Vallois, une exposition consacrée à l'énergie hydraulique.

### 6) Moulin d'Hauville et Moulin Amour, campagne de rénovation :

Lise et Josette interviennent pour faire le point sur la situation :

- Au Moulin d'Hauville : le site est géré par l'association Roumois et Terres Vivantes en Normandie.

L'entreprise Croix est intervenue pour un diagnostic de remise en état et en marche du moulin. Pour mémoire, les ailes du moulin sont à l'arrêt depuis fin 2016 et les ailes sont entretenues. La couverture, dont les derniers travaux importants datent de 1984, est à revoir, mais également les voiles et les cordages. Les piquets autour du moulin ont été remis en place.

Au cours de ces 6 derniers mois, 9.000 visiteurs ont été accueillis par les bénévoles.

Le cadre juridique de l'exploitation du site est en cours d'examen et une Société Publique Locale pourrait être créée.

- Au Moulin Amour : le site est géré par des bénévoles sous la direction de leur président M. Jean-François Rivart.

A fin septembre, les bénévoles ont accueilli 6.300 visiteurs cette année.

L'entreprise Croix a fait un diagnostic des machineries le 15 juin dernier. Les meules sont en bon état, un graissage des machineries est à faire, il y a une fuite d'eau à reprendre sur l'arrivée d'eau. Un devis est en cours pour les bâtiments.

Un entretien de la roue est programmé cet hiver.

C'est la Communauté de Communes qui est propriétaire du site.

Sur les 2 sites, c'est l'équipe de bénévoles qui s'occupe de l'entretien courant, de l'accueil du public, et du bon déroulement des manifestations.

Les élus sont motivés pour soutenir les 2 moulins.

Le long terme est à mettre en perspective pour construire l'avenir ; et l'ADSMNP est sollicité pour son aide technique, juridique et autre.

Le président rappelle l'attachement de l'ADSMNP à son berceau qui est le Moulin d'Hauville et également son attachement au moulin Amour porteur des valeurs de notre association : pédagogie, préservation de patrimoine et de l'environnement.

Concernant le moulin Amour, notre garderie sera présentée à la Communauté de Communes et ainsi que les possibilités de production d'hydroélectricité.

L'ADSMNP continuera à participer aux Journées Médiévales du moulin d'Hauville.

SIRET : 505 371 278 00035 – Code APE : 9499 Z



Association agréée au titre de la Protection de l'environnement dans un cadre régional (AP du 16 mars 2022)

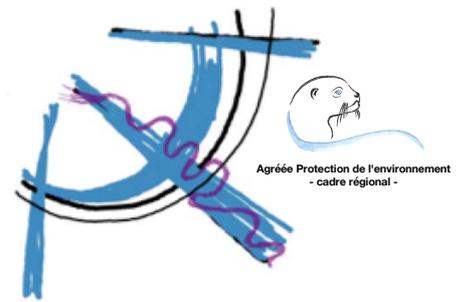
Association affiliée à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins  
Membre suppléant de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (DRAC de Normandie)

Partenaire associé PA4 de l'Agence Normande de Biodiversité & du Développement Durable

Partenaire du réseau ECLORE (Energies Citoyennes LOcales et RENouvelables en Normandie)

Sociétaire d'Enercoop Normandie





## 7) Divers :

- \*Le mail pour toute correspondance sera dorénavant : [secretaire@moulinsnormandspicards.org](mailto:secretaire@moulinsnormandspicards.org) et sera géré par Thérèse dans le cadre de son mandat de secrétaire.
- \*Roland demande un état du nombre de nos gardes pêche particuliers bénévoles ayant prêté serment à ce jour : seuls les nouveaux gardes-pêche qui ont été présentés aux administrateurs au Conseil d'Administration du 20 mars dernier n'ont pas encore prêté serment.
- \*Roland achètera pour l'ADSMNP auprès de M. Potherat 20 exemplaires de son dernier ouvrage.
- \*Le vote en distanciel a été proposé pour la première fois : la feuille de présence a évolué avec «present/absent/distanciel». Les administrateurs qui ne peuvent se rendre à un conseil d'administration sont invités, s'ils le souhaitent, à avoir recours au vote distanciel.
- \*Le prochain CA se tiendra le 19 novembre 2022 dès 14h00 au Moulin Sainte Catherine (Oherville,76).

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence d'autre question, la séance est levée à 16h10.

Le Président

La Secrétaire Générale

Didier FILLÂTRE

Thérèse GUINOT

SIRET : 505 371 278 00035 – Code APE : 9499 Z

Association agréée au titre de la Protection de l'environnement dans un cadre régional (AP du 16 mars 2022)  
Association affiliée à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins  
Membre suppléant de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (DRAC de Normandie)  
Partenaire associé PA4 de l'Agence Normande de Biodiversité & du Développement Durable  
Partenaire du réseau ECLORE (Energies Citoyennes LOcales et RENouvelables en Normandie)  
Sociétaire d'Enercoop Normandie

